

Suisse – veille économique et financière Veille Covid-19 - semaine du 7 au 11 septembre

	Au 10/09	Var vs 03/09
EUR/CHF	1,0752	-0,29%
USD/CHF	0,9086	-0,3%
SMI	10 387.44	+1,64%
Taux 10a	-0,45	+1pb

Fait marquant

[Inscription de 9 régions et 8 territoires d'outre-mer français sur la liste suisse des pays à risque du point de vue de l'infection covid-19 lors de la session du conseil fédéral du 11 septembre](#) : A partir du 14 septembre 2020, 9 régions et 8 territoires d'outre-mer français seront inscrits sur la liste suisse des Etats ou zones à risque élevé d'infection au coronavirus, entraînant l'imposition d'une « quarantaine obligatoire » de 10 jours pour les personnes en provenance de ces territoires. Les zones concernées sont : Val de Loire, Corse, Hauts-de-France, Île de France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Guyane, Guadeloupe, Polynésie française, Martinique, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin. Les régions frontalières (Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes), ainsi que la Bretagne ne figurent pour l'instant pas sur la liste. A noter que sont exemptées de la quarantaine les personnes qui reviennent en Suisse après avoir séjourné dans un Etat/zone de la liste (i) afin d'assister à un événement professionnel (sportif, culturel, congrès professionnel); (ii) ou suite à un séjour d'une durée maximale de 5 jours pour raisons professionnelles ou médicales impérieuses.

Crise du Covid-19

[Situation sanitaire au 11 septembre à 13h](#)

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 11 septembre	46 130	1 739
Jeudi 10 septembre	45 602	1 736
Mercredi 9 septembre	45 197	1 734
Mardi 8 septembre	44 729	1 733

[Allocation pour perte de gains](#) : L'allocation Coronavirus pour perte de gain, devant prendre initialement fin le 16 septembre 2020, à destination notamment des indépendants d'une fermeture d'activité en lien avec les mesures de lutte contre le Coronavirus, sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 sous réserve d'un réexamen à intervalles réguliers de la situation des bénéficiaires. En dehors des indépendants, les parents devant s'occuper d'un enfant dont la classe est fermée ou les personnes placées en quarantaines sur décision d'une autorité en raison des mesures de lutte contre le Coronavirus sont concernés par cette allocation.

[Tourisme](#) : La Suisse prolonge la suspension des poursuites judiciaires à l'encontre des agences de voyage jusqu'au 31 décembre 2020.

Port du masque : La ville de Zurich rend le port du masque obligatoire dans les musées gérés par la commune, dans les administrations ouvertes au public et dans les écoles primaires pour les adultes. Par ailleurs, le port du masque dans les commerces du canton de Neuchâtel est prolongé de deux mois, jusqu'au 30 novembre.

Transport routier : La dérogation décidée au mois de mars 2020 par les autorités, autorisant le transport de voyageurs et de marchandises sans avoir suivi la formation adéquat ou reçu le certificat correspondant, prendra fin le 30 septembre 2020. Durant la fermeture de certaines administrations suisses pour cause de Covid-19, cette dérogation permettait notamment aux titulaires d'un permis de conduire étranger de conduire sans attendre l'obtention du permis de conduire suisse.

Apprentissage : Fin août 2020, quelque 73 000 contrats d'apprentissage avaient été signés dans toute la Suisse. Cela équivaut à 96% des contrats signés l'année précédente.

Situation économique

Conjoncture : D'après les prévisions intermédiaires de l'administration, dont la prochaine publication complète interviendra le 12 octobre 2020, le PIB suisse connaîtrait une baisse de 5% en 2020.

Secteur financier

Services financiers : Lors du 4ème dialogue financier entre la Suisse et le Royaume-Uni du 8 septembre 2020, les deux pays ont convenu d'une rencontre à la fin 2020 afin de préciser la mise en œuvre de la déclaration commune de juin 2020 concernant la collaboration bilatérale en matière de services financiers. Par ailleurs, d'autres sujets ont été évoqués : la finance durable, la reconnaissance mutuelle des bourses ou la collaboration dans les organes multilatéraux.

Banques : Selon l'Association suisses des banquiers, le bénéfice consolidé des banques suisses en 2019 s'est établi à 66 milliards CHF, soit une hausse de 1,1% en glissement annuel.

Assurance : Swiss Re envisage une hausse des tarifs dans le secteur assurantiel en raison de la persistance des faibles taux d'intérêt et de la hausse des coûts liés aux catastrophes naturelles et au Covid-19. Swiss Re estime les coûts liés à la pandémie entre 50 et 80 milliards de dollars pour le secteur.

Bourse : La bourse suisse SIX lance un incubateur et accélérateur de start-ups dans plusieurs villes espagnoles : Madrid, Barcelone, Bilbao et Valence. Cette opération est effectuée en collaboration avec la Bourse de Madrid rachetée en juin par SIX.

Secteurs non financiers

Ferroviaire : Au cours du premier semestre 2020, les CFF ont enregistré une baisse du nombre de voyageurs de plus d'un tiers en glissement annuel, avec une fréquentation quotidienne moyenne de 810 000 passagers. La perte financière semestrielle s'élève à 479 millions de francs, contre un résultat positif de 279 millions au premier semestre 2019. Depuis le mois d'avril, les CFF ont pris des mesures d'économies d'un montant total de 250 millions de francs. Ainsi, le recrutement dans les secteurs administratifs sont gelées, et les investissements dans les technologies de l'information, l'énergie et l'innovation seront réduits et certains projets reportés.

Horlogerie : Girard-Perregaux et Ulysse Nardin, entreprises horlogères établies à La Chaux-de-Fonds et réunies au sein du groupe Sowind, prévoient de se séparer d'une centaine de collaborateurs, soit 25% de leurs effectifs, d'ici la fin du mois de septembre 2020. Le groupe, propriété du spécialiste français du luxe Kering, compte quelque 390 emplois en Suisse.

Tourisme : Le canton de Vaud a apporté un soutien d'environ 10 millions CHF durant l'été au tourisme local grâce aux services d'une plateforme de paiement offrant 20% de réduction aux clients et 10% de bénéfices supplémentaires aux établissements touristiques. Le canton de Vaud envisage de renouveler ce plan de relance sectoriel.

Energie : En 2019, la part d'énergie renouvelable dans l'électricité consommée en Suisse s'établit à 75%, (contre 74% en 2018), dont 66% de grandes installations hydrauliques, et 8,4% de façon cumulée du photovoltaïque, l'éolien, de petites installations hydrauliques et de la biomasse.

Agenda législatif

Session parlementaire d'automne : La session parlementaire d'automne a débuté le lundi 7 septembre et durera jusqu'au 25 septembre 2020. Les parlementaires débattront notamment de la loi Covid-19, qui a pour projet de pérenniser l'extension de certaines compétences du Conseil fédéral dans la lutte du Coronavirus, ainsi que la validation de crédits pour de nouvelles aides d'urgence. Le Service économique de Berne rédigera une brève à l'occasion de la fin de la session parlementaire afin de présenter la synthèse des mesures adoptées.